



S Y D E V O M *Pour*
la Haute Provence,
je trie,
je composte



Région
PACA



La gestion des déchets est un enjeu majeur pour notre avenir.

Aujourd'hui le traitement des ordures ménagères reste très coûteux, les décharges dégradent nos paysages, polluent les sols et ne cessent de recevoir des déchets qui pourraient être recyclés.

Le tri un geste simple à la portée de tous

Chaque habitant de notre département produit 400 kg par an de déchets composés 1/3 d'emballages, 1/3 de déchets fermentescibles (compost) et 1/3 de déchets non valorisables. Aujourd'hui près de 90% de ces déchets vont en décharge, on ne peut plus continuer ainsi !

En adoptant **le geste du tri** quotidiennement, vous favorisez la récupération d'emballages qui vont connaître " une nouvelle vie ", vous participez activement à la **préservation de l'environnement** (économies de matières premières et d'énergie, réduction des pollutions), vous aidez la collectivité à maîtriser les coûts de la gestion des déchets.

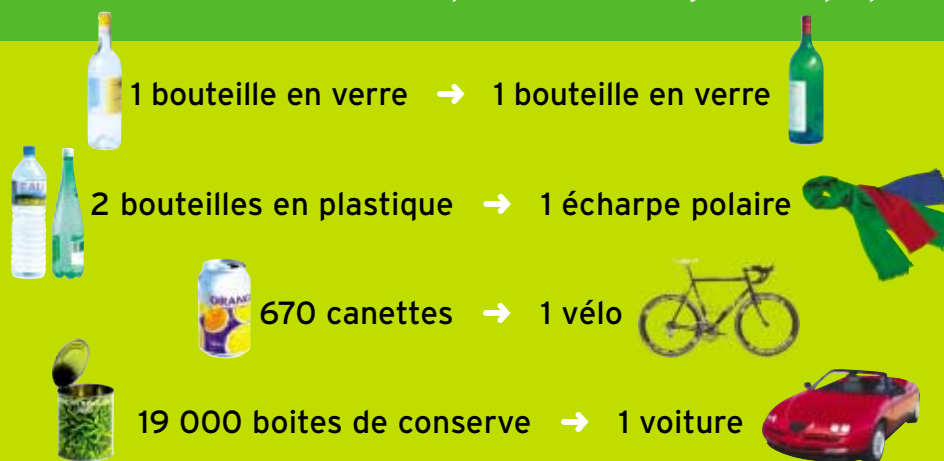
Bien décidé à **améliorer le cadre de vie** des habitants du département, le **SYDEVOM** souhaite mettre en place une communication active sur le tri des déchets. Ce guide est une première **action concrète** vous aidant à mettre en pratique le **tri sélectif**. Accrochez-le chez vous et n'hésitez pas à le consulter régulièrement pour vous assurer des consignes qui vous sont données.

Le tri, pensez-y !

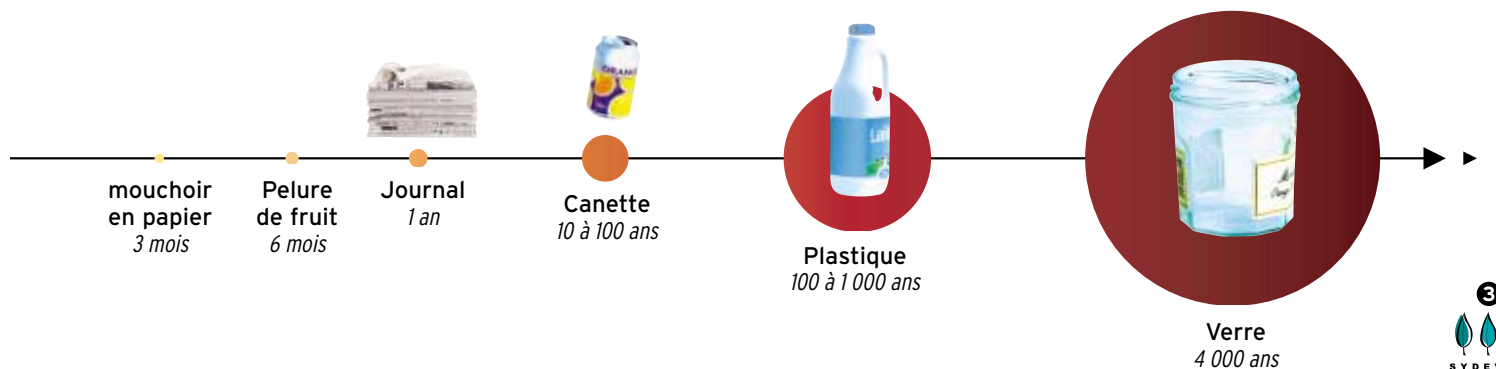
Tous les jours, je trie mes déchets pour les apporter au point de collecte le plus proche de chez moi.

En triant mes déchets, je peux donner une nouvelle vie à mes emballages !

Avec des bouteilles en plastique, on fabrique des pulls en " polaire ",
avec des canettes on construit des vélos... Pourquoi continuer à jeter ce qui peut être recyclé ?



Un déchet jeté dans la nature ou envoyé en décharge ne disparaît pas tout de suite.
Un produit que l'on va utiliser seulement quelques minutes peut mettre plusieurs milliers d'années à se dégrader :



une deuxième vie

Doit-on impérativement vider les emballages de leur contenu ?



Oui, pour éviter la présence de mauvaises odeurs et d'insectes et faciliter le travail des employés du centre de tri.
Merci pour eux.

Je dépose dans la colonne ou le conteneur

Les boîtes et suremballages en carton,
les briques alimentaires



Je jette dans ma poubelle

Les films et sacs en plastique, petits emballages,
pots de produits laitiers, barquettes en polystyrène,
les pots et barquettes de jardinage



Cartons
Briques alimentaires

Faut-il *laver* les *emballages* à recycler ?



Non, il suffit simplement de bien
les vider et les égoutter.

Les emballages non vidés
(sauces tomates, sardines...)
doivent être jetés avec les ordures dans
la poubelle habituelle.

Je dépose dans la colonne ou le conteneur

Les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes de conserve et de boissons, les aérosols.



Je jette dans ma poubelle

Les films et sacs en plastique, petits emballages, pots de produits laitiers, barquettes en polystyrène



Bouteilles plastique
Emballages métalliques

Peut-on faire des liasses avec les papiers et les ficeler ?



Non,

surtout, n'attachez pas les papiers
avant de **les déposer** dans
les conteneurs, ceux-ci doivent
être déposés **en vrac** !

Je dépose dans la colonne

Les papiers, journaux, magazines et les enveloppes



Je jette dans ma poubelle

Les absorbants, couches-culottes, papiers gras ou salis, films entourant les revues



*Papiers, Journaux
Magazines*

Pourquoi ne dépose-t-on dans les conteneurs **que** les pots, **bocaux et bouteilles** **en verre ?**



Les autres déchets en verre (miroirs, vitres, vaisselle, pare-brise, ampoules...) sont constitués de verres de natures différentes.

Ils ne peuvent donc pas être mélangés aux pots, bocaux et bouteilles en vue du recyclage.

Je dépose dans la colonne

Les pots, bocaux et bouteilles en verre



Je jette dans ma poubelle

La vaisselle, miroirs, vitres, ampoules



Le **compostage** ou comment **faire** son **terreau chez soi ?**



Qu'est-ce que le compostage

Le compostage est la transformation, en présence d'eau et d'oxygène, des déchets fermentescibles (restes de repas, tontes de gazon, ...) par des micro-organismes en un produit comparable à l'humus et utile en agriculture et en jardinage.

Pourquoi composter ,

- Pour réduire la quantité de déchets des particuliers des circuits de collecte et de traitement des ordures ménagères et donc en réduire les coûts ;
- Pour produire facilement un amendement naturel (terreau), pas cher et de qualité pour votre jardin ;
- Pour contribuer à la préservation de l'environnement en adoptant un geste éco-citoyen.

Comment composter ?

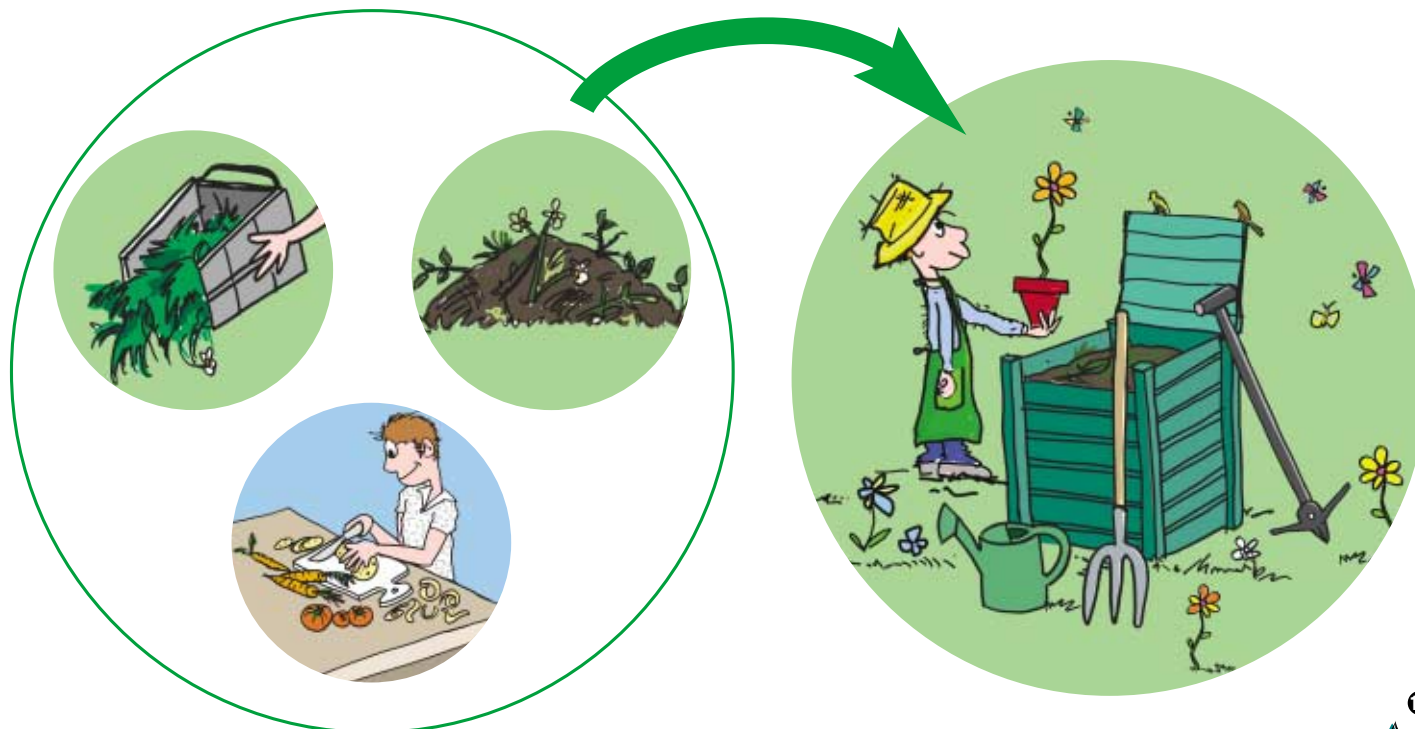
Le composteur est simple d'utilisation, il s'installe dans votre jardin et ne nécessite pas plus d'un m² au sol. Il évite les nuisances visuelles et dégage une agréable odeur d'humus. Le composteur vous permet de réduire l'encombrement au sol, de conserver l'endroit propre et sec et d'accélérer la fermentation en gardant la chaleur. Depuis 2003, le SYDEVOM s'est engagé dans une ambitieuse opération de promotion du compostage individuel et vous propose un kit de compostage (composteur, bio seau, mélangeur aérateur, guide du compostage).

Pour obtenir votre composteur, contactez votre commune ou groupement de communes.

Je fais mon compost avec

Les feuilles mortes, tontes de gazon, tailles de haies, sachets de thé, marc de café, épluchures

Les déchets de jardin et de cuisine



Déchets de jardin et de cuisine

J'apporte à la déchèterie

Les encombrants, les déchets verts que je ne mets pas dans mon composteur, les gravats, les huiles usagées, les piles et les batteries, les ferrailles, les peintures et les solvants, le bois, les gros cartons, le mobilier de jardin usagé.



**L'accès aux déchèteries est gratuit pour les particuliers.
Certaines déchèteries ne prennent pas tous les types de déchets,
Renseignez-vous !**

Je jette dans ma poubelle **Les autres déchets**



**Yaourts, crèmes, papiers gras, films et sacs plastique,
absorbants, couches-culottes, vaisselle,
films enveloppant les revues, litières pour animaux,
restes de repas que je ne mets pas au composteur,
polystyrène, emballages non vidés,
pots et barquettes de jardinage**

J'ai un doute sur un déchet

**Ce guide a été élaboré
avec la participation
de votre collectivité.**

